

**Arrêté n°2024-73-CoST du 18 Avril 2024 modifiant l'arrêté 2024-44-CoST fixant le calendrier du
concours normalien étudiant Médecine-Sciences
de l'École normale supérieure-PSL au titre de l'année 2024**

Le Directeur de l'École normale supérieure-PSL,

Vu le code de l'éducation ;

Vu le décret n°2013-1140 du 9 décembre 2013 modifié relatif à l'École normale supérieure, notamment son article 21 ;

Vu le décret du 12 mars 2022 portant nomination de M. Frédéric WORMS, directeur de l'École normale supérieure ;

Vu le règlement intérieur de l'École normale supérieure, notamment son article 26 ;

Vu l'arrêté n°2019-75 du 15 avril 2019 relatif au concours normalien étudiant Médecine-Sciences de l'École normale supérieure,

ARRÊTE

Article 1^{er} : Le calendrier du concours normalien étudiant Médecine-Sciences au titre de l'année 2024 est le suivant :

- Candidature en ligne sur le portail de candidature : du 08 mars au 10 mai 2024 (inclus)
- Réunion du jury d'admissibilité : 6 juin 2024
- Épreuves : 2 et 3 juillet 2024
- Réunion du jury d'admission : 4 juillet 2024

Article 2 : Le présent arrêté sera publié sur le site internet de l'École normale supérieure-PSL.

Fait, le 18 Avril 2024,

Le Directeur

Frédéric WORMS

